

## Compte rendu : AG de l'UFR 03 d'Histoire de l'Art et Archéologie de Paris 1

03.02.2020 – Tolbiac

Vote de la tribune paritaire. Ordre du jour établi : Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR), réforme des retraites, gestions des partiels de Tolbiac.

### TRIBUNE

#### Mathieu du Collectif Paris-Musées

L'établissement Paris-Musées regroupe les 14 musées de la ville de Paris (MAM, Petit Palais, Bourdelle, Galiera, etc.). Depuis décembre, les employés vacataires de Paris-Musées ont décidé de se mobiliser pour protester contre leur statut précaire. Le mouvement a commencé au sein du personnel du Musée d'Art Moderne, puis s'est diffusé au reste des structures, en créant des liens avec d'autres collectifs comme "Arts en grève" ainsi que d'autres secteurs professionnels.

Les employés vacataires représentent 50% du personnel des musées, alors que ce statut ne correspond traditionnellement qu'à des postes exceptionnels. Les agents vacataires remplissent pourtant les mêmes missions que des employés titulaires ou contractuels de la fonction public (accueil, renseignement, flux), sans pour autant partager leur statut. La condition de vacataire exclut notamment ces travailleurs d'un accès à la protection sociale : les contrats sont notamment trop courts pour accéder aux allocations chômage et les salaires trop bas.

Les militants du collectif Paris-Musées revendiquent donc le statut de contractuel et non plus de vacataires, ainsi que l'allongement des CDD de 3 à 6 mois pour pouvoir prétendre aux droits de chômage. Leurs actions et revendications commencent à être entendues, et une rencontre avec la Mairie de Paris pour négociation est prévue. Le collectif lance néanmoins un appel à la mobilisation massive des étudiants en histoire de l'art, et de la culture, à leur côté.

**Une AG du Collectif Paris-Musées se tiendra au cinéma La Clef (34 rue Daubenton) le 04/02 à 18h30.**

#### GAEL – Groupe des Archéologues en Lutte

Le groupe cherche à fédérer étudiants, chercheurs, et travailleurs précaires. À l'heure actuelle, la situation est déjà compliquée dans le secteur, avec l'enchaînement des contrats courts. L'application du projet de réforme des retraites aurait un impact négatif à très courts terme sur la carrière et la retraite des archéologues et chercheurs, qui enchaînent les contrats courts (souvent moins de 6 mois) : exclusion des allocations chômage et carrière très hachée qui rendrait l'obtention des points encore plus compliquée.

La LPPR quant à elle s'est réalisée sans réelle consultation de chercheurs et chercheuses pleinement impliqués et surtout concernés par les conséquences qu'elle entraînerait. Il ressort que le projet de loi conduirait à une compétition accrue entre les chercheurs, et une plus grande précarité favorisée notamment par les CDI dits "de chantier" avec une durée maximale de 6 ans.

### **Anne-Orange Poilpré, Directrice de l'UFR 03**

La directrice de l'UFR a tenu à exprimer la grande inquiétude du corps enseignant de Tolbiac face au projet de la LPPR, et plus particulièrement au sujet du comité de rédaction des trois rapports favorables au projet, préconisant des mesures qui orienteraient le monde de la culture et de la recherche vers une précarisation globale.

L'enseignement supérieur et la recherche (ESR) est déjà actuellement dans une situation particulièrement difficile :

- les fonds alloués par l'État sont insuffisants pour assurer le bon fonctionnement des universités
- les recrutements sont en baisse de 40% sur les dix dernières années, et la charge horaire de travail augmente pour un corps enseignant de moins en moins important
- de plus en plus de professeurs sont employés avec le statut de vacataire, et sont payés en dessous du SMIC horaire (4 fois moins qu'un professeur contractuel)
- pour compenser le faible pouvoir d'achat (et le gel du point d'indice), l'attribution de primes, et donc sur évaluation individuelle aux critères variables.

Il ressort donc de l'AG des professeurs et du personnel de l'université une prise de position contre la LPPR et ses préconisations (cf. Rapports des groupes de travail). La motion votée à l'unanimité dénonce l'absence réelle de consultation de l'ESR, l'encouragement de la logique compétitive en son sein, et l'évolution à court terme vers une précarisation généralisée. La LPPR constitue une remise en cause sérieuse du statut administratif et menace la liberté et l'indépendance de l'ESR. Les enseignants et le personnel de Paris 1 revendiquent donc plus de postes de titulaires, une revalorisation globale du statut des fonctionnaires à la place d'un système de primes. Ils s'opposent à la politique de destruction de la fonction publique et des retraites engagée par le gouvernement, qui ne peut conduire qu'à une amplification des inégalités de rémunération entre les travailleurs, ou autrement dit du "tous contre tous" et de la disparition de nos systèmes de solidarité.

### **Enseignant.e.s doctorant.e.s de Paris 1**

Retour sur le statut précaire des enseignant.e.s-chercheur.euse.s, causé par un phénomène de longue date au sein de l'ESR. 70% du personnel enseignant est mal payé, quand il ne l'est pas avec un mois de retard. Beaucoup d'entre eux sont vacataires, et ne signent donc pas de véritable contrat avec l'université ; ils n'ont donc pas accès à une véritable protection sociale, symptomatique, encore une fois, de la casse du service public en cours.

Les doctorant.e.s de P1 appellent les étudiants à rejoindre la mobilisation des facs et des labos en lutte. La motion votée lors de la coordination nationale des Facs et Labos en Lutte ces 1er et 2 février prend définitivement position **contre la vague de précarisation enclenchée par le gouvernement, et préconise notamment un accès égalitaire aux études supérieures et à la recherche**, passant par le retrait de la LPPR, la loi Parcoursup, l'augmentation des frais de scolarité des étudiants non-ressortissants de l'UE, etc. Et **pour** la mise ne place, entre autres, d'un revenu étudiant universel.

Le collectif Facs et Labos en lutte appellent les étudiants à rejoindre leur cortège pour la mobilisation prochaine du **jeudi 6 février**.

## **QUESTIONS/INTERVENTIONS**

### **Q : Quel impact sur l'archéologie préventive ?**

R : Au sein de l'Inrap, l'appel à des chercheurs précaires est massif, et se fait généralement dans le cadre de contrat extrêmement courts (parfois juste deux mois). Sur l'année passée, un des archéologues présents n'a pu travailler que 6 mois, et pas de manière continue.

### **Q : Serait-il possible de la part des enseignants de l'UFR 03 d'accorder un temps d'explication au sujet de la réforme des retraites et de la LPPR, et de montrer un soutien aux étudiants mobilisés ?**

R : Après consultation des étudiants présents dans l'amphithéâtre, la directrice de l'UFR a décidé de soumettre la demande aux autres enseignants.

**Intervention étudiante en HdA-Archéologie/Histoire** sur la nécessité de conserver une entrée de subventions majoritairement publiques, et non pas privées (entreprises, particuliers), comme c'est déjà le cas pour de nombreuses écoles publiques aujourd'hui. Elle craint notamment pour l'accessibilité universelle de l'ESR dans le cas où les fonds privés deviendraient majoritaires.

### **Questions relatives aux partiels de P1 (annulation, dématérialisation, blocage)**

#### **Proposition de cours alternatifs en HdA.**

**Intervention d'une étudiante en post-doctorat** sur les conditions particulièrement difficiles d'accès à un poste (2 ans d'attente dans son cas), et la détresse économique et personnelle d'un certain nombre de ses collègues, une fois le poste acquis.

## **VOTES**

Soutien aux actions de grèves : Accepté

Demande d'annulation des partiels et blocage en cas de refus : Accepté

Départ commun depuis Tolbiac pour le 6 février : Accepté

## **RENDEZ-VOUS**

### **04 Février :**

**12H-14H** à Paris 3 (Censier), projection et rencontres autour du cinéma engagé, atelier de réalisation de courts métrages.

**18H30** AG des vacataires Paris-Musée, au 34, rue Daubenton (cinéma La Clef)

### **06 Février :**

Mobilisation à l'appel des vacataires de Paris Musées, GAEL et Fac et Labos en Lutte (rdv à venir)

### **19 Février :**

Manifestation des vacataires sur la place du Palais Royal devant le ministère de la Culture/Com.